

<http://www.denney.fr/spip.php?article1321>

AVIS D'ELAGAGE POUR ENEDIS

- Travaux -

Date de mise en ligne : vendredi 21 janvier 2022

Copyright © Commune de Denney - Tous droits réservés

Commune de DENNEY

AVIS

Il est porté à la connaissance des habitants, que des **travaux d'élagage et d'abattage d'arbres** entrepris dans le cadre du plan d'entretien et de maintenance des lignes électriques 20000volts, vont débiter sur le territoire de la commune à compter du :

20/01/2022

Ces travaux ont été confiés par ENEDIS, à l'entreprise : BUHLER - TRAVAUX FORESTIERS
Exploitant forestier habilité à réaliser l'élagage à proximité des lignes électriques.

A SAVOIR : Dans l'éventualité, ou la ligne électrique traverse un cours d'eau, les rémanents suite à élagage seront éloignés de la berge afin d'éviter d'être emmenés par le cours d'eau en cas de crue ou d'inondation.

RAPPEL : Les rémanents issus de l'élagage sont rangés et laissés à disposition du propriétaire du terrain à qui ils appartiennent, l'entreprise n'est pas tenue d'évacuer les produits de coupe.